

SECURITE ET TRANQUILLITE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC : QUELS OUTILS POUR LA VILLE DE PARIS ?

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Entre 3 et 5 étudiants. Groupe mixte de préférence.

INSTITUTION PARTENAIRE

Ville de Paris

<https://www.paris.fr>

Place de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Sébastien Humbert, conseiller « prévention, sécurité et mémoire » au cabinet de la Maire de Paris

Myriam Bouali, conseillère « Santé, APHP, PMI, Seniors et lien intergénérationnel, Personnes en situation de handicap, Centres de planification familiale, Egalite Femme/Homme » au cabinet de la Maire de Paris

Michèle Zaoui, conseillère « architecture, espace public » au cabinet de la Maire de Paris

PRESENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

L'institution est la Ville de Paris – le Cabinet de la Maire de Paris et l'ensemble des services municipaux concernés.

Le contexte est le constat partagé par les acteurs publics et associatifs d'un enjeu spécifique lié à la sécurité et à la tranquillité des femmes dans l'espace public urbain (ref: enquête 2017 « victimation et sentiment d'insécurité » produite par l'IAU-région Île-de-France ; audit de la Ville de Paris relatif à la sécurité des Parisiens et des Parisiennes dans leur vie quotidienne, 2019).

La Ville de Paris a engagé depuis des années de nombreuses initiatives destinées à répondre à cet enjeu à plusieurs niveaux : par l'organisation de « marches exploratoires femmes », par l'aménagement urbain, par la réalisation de guides (ex : « Genre et espace public », oct. 2016), par la formation des agents de la future police municipale, etc. Le sujet de la sécurité dans les transports en commun est également crucial. La question du soutien que la Ville de Paris peut apporter aux applications privées existantes (ex HandAway, AppElles) se pose également.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Le projet consiste à accompagner la Ville de Paris dans l'évaluation des outils de politique publique mis en place sur cette thématique et dans la conception de nouveaux outils. Les participants apporteront à la fois un regard « expert » en tant qu'étudiants et étudiantes en Master et un regard d'usager de l'espace public à Paris/Parisien(ne).

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Un rapport final devra être produit contenant des recommandations à la Maire de Paris résultant du travail de recherche des étudiants. Les travaux feront l'objet d'une restitution aux élus de la Ville de Paris.

CALENDRIER DU PROJET

Le rapport final devra être remis fin février (avant les élections municipales).

METHODOLOGIE

Les étudiants bénéficieront d'un suivi, étroit et régulier, par le/les conseiller(e)s de la Maire concernés. Des réunions de suivi du projet seront mises en place toutes les deux semaines. Les étudiants disposeront d'une grande liberté dans le choix de leurs sujets d'étude et dans leurs rencontres en interne à la Ville de Paris ou extérieurs.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.